

COMMUNIQUE DE PRESSE

30 avril 2015 - 13 heures

Où est passé le virage ambulatoire ?

Lors de la dernière délibération des Présidents de sous-section du Conseil National des Universités (CNU), le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a fait pression dans le but de limiter le nombre des nouvelles nominations d'enseignants associés à 18, alors que 35 avaient pourtant été jugés aptes par le CNU.

Si l'on compte les 20 départs prévus, **le nombre d'associés va diminuer l'année prochaine !**

Cette décision va mettre **en grave difficulté les étudiants et les départements de médecine générale facultaires** compte-tenu de la précarité extrême dans laquelle ils se trouvent déjà. Cela souligne la **méconnaissance des besoins de la profession par un Ministère dépassé** qui se met lui-même **en opposition avec la politique de virage ambulatoire du Gouvernement.**

Comment, en effet, espérer défendre la cohérence d'une telle mesure quand on sait que **le ratio enseignant équivalent temps plein / étudiants de la seule discipline universitaire ambulatoire est à 1 pour 103** alors que les **disciplines hospitalières** sont à **1 pour 10** ?

Comment former les futurs professionnels de santé et émettre des données valides et adaptées à la pratique ambulatoire avec **aussi peu de moyens** ?

Comment motiver les internes et les chefs de cliniques à s'engager dans la Filière Universitaire de Médecine Générale (FUMG) quand il existe **si peu d'opportunités de carrière** ?

L'ISNAR-IMG¹, ReAGJIR² et le SNEMG³ avaient pourtant mis en garde le MESR : **la création de la sous-section Médecine Générale devait être suivie de nominations en nombre suffisant sous peine de rester une mesure sans moyens.** Il n'a pas fallu plus de quelques mois au MESR pour démontrer son double langage.

Ce Ministère se fait fort d'occulter cette mesure incohérente en rappelant à qui veut bien l'entendre qu'il a permis la nomination de **25 professeurs associés**. Peut-être serait-il plus honnête de rappeler qu'il ne s'agit là que de **prorogations ou de promotions sans création de poste**, qui ne coutent rien de plus.

L'ISNAR-IMG, ReAGJIR et le SNEMG attendent par ailleurs toujours les dispositions de l'annonce faite par Madame la Ministre de la Santé du doublement des postes de chefs de clinique à l'horizon 2017.

Le **virage ambulatoire** doit impérativement passer **par l'Université** !

Pour l'ISNAR-IMG, Pierre-Antoine MOINARD, Président.

Pour ReAGJIR, Jacques Olivier DAUBERTON, Président.

Pour le SNEMG, Matthieu CALAFIORE, Président.

Contacts Presse

ISNAR-IMG | Pierre-Antoine MOINARD – Président - 06 7307 53 01 – president@isnar-img.com

ReAGJIR | Jacques Olivier DAUBERTON – Président - 06 42 18 40 14 – president@reagjir.com

SNEMG | Matthieu CALAFIORE – Président - 06 13 37 30 86 – m.calafiore@snemg.fr

¹ - InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale

² - Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants

³ - Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale